

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2007695	Date d'inspection Le 23 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis 1		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des dossiers d'incident, des médicaments (fiches d'administration), de l'aire de jeu intérieur ainsi que du matériel et équipement de jeu intérieur. On m'informe que les enfants en bas âge ne vont pas à l'extérieur durant l'hiver. Discussion avec l'exploitante, elle m'informe que les éducatrices vont y aller d'ici la semaine prochaine.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 mars 2022

Date

original signé par

Carol Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 mars 2022

Date